



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Hébergement et du Logement
DRIHL**

Paris, le

AVIS DE LA DRIHL AU CRHH D'ÎLE- DE-FRANCE

sur

le projet de fusion absorption de l'OPH Levallois Habitat et l'OPH de Courbevoie par l'OPH de Puteaux.

En application de la loi LOI n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN), les trois offices publics HLM actuellement rattachés à l'EPT Paris Ouest La Défense sont appelés à fusionner. L'OPH de Levallois-Perret et l'OPH de Courbevoie vont être absorbés par l'OPH de Puteaux, formant ainsi un ensemble d'environ 11 950 logements sociaux qui prendra le nom de « OPH Rives de Seine Habitat »; des livraisons de logements attendues d'ici fin 2022 porteront le parc de la nouvelle entité au-dessus du seuil de 12 000 logements.

Les conseils d'administration des trois organismes ainsi que le conseil de territoire de l'EPT de rattachement, ont pris les délibérations approuvant le projet de fusion-absorption. Le comité social et économique de chaque organisme a été consulté sur le projet de fusion, conformément à la réglementation en vigueur. L'ensemble des pièces est portée au dossier présenté à l'avis de Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement d'Île-de-France.

La DRIHL d'Île-de-France émet un avis favorable à la demande de fusion-absorption des offices de Courbevoie, Levallois-Perret et Puteaux..